

Muret, le 22 mai 2017 - ZAC Porte des Pyrénées.

- De la part de Raymond CLAVIÉ (2 Résidence du Stade à Cugnaux), gérant de l'Indivision propriétaire de l'exploitation agricole de Bellefontaine, et de Laurent CLAVIÉ, fermier de cette exploitation (25 rue de Bellefontaine à Muret).

- Objet : deux séries d'observations :

a) souhait d'une clôture efficace séparant le cheminement piéton - deux voies Nord-Sud prévue en limite Est de la ZAC (de la rue de Bellefontaine au cône vert axé sur le chemin de Cadeillac) de l'exploitation de Bellefontaine;

b) mesures à envisager pour éviter que l'accès à la ZAC par la rue de Bellefontaine n'entraîne un afflux de personnes et de véhicules sur le chemin privé goudronné qui mène à la cour de ferme.

- Pour de plus amples détails, se reporter à la lettre du 22/5/2017 adressée à M^r le Commissaire Enquêteur et à l'extrait de plan cadastral qui l'accompagne, avec report de tous les éléments utiles, soit 2 feuilles A4 ci-jointes. Merci.

R. Clavié